



Formulaire demande de secours

Fondation Maison de la Gendarmerie
cellule.social@fondationmg.fr - 01 89 11 86 83 ou 84
www.fondationmg.fr

SECOURS

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

ÉTAT CIVIL

NOM PRÉNOM

Tél. (perso) E-mail (perso)

Date de naissance/...../..... Lieu de naissance

Adresse

Code postal Ville

SITUATION DE FAMILLE Célibataire Marié -e / Pacsé -e Veuf -ve Orphelin -e

SITUATION PROFESSIONNELLE

Affectation :

Militaire : Gendarme Adjoint Volontaire Sous-officier Cstagn NIGEND

Officier Octa Réserviste

Civil : Catégorie A Catégorie B Catégorie C Ouvrier d'Etat

Autre : Retraité -e Conjoint -e personnel militaire / civil / réserviste / retraité

MOTIF SUCCINCT DE LA DEMANDE

Blessure en service Blessure hors service Handicap Maladie Veuvage

Alimentaire Scolarité Surendettement Autre, précisez :

À compléter uniquement pour les demandes de secours urgents jusqu'à 200 €
proposition du commandant de groupement
ou de l'assistant de service social de l'action sociale des armées

défavorable - motif du refus :

favorable pour un montant de €

fait à le cachet et signature

Décision du comité des prestations sociales de la fondation MG :

Les informations recueillies sont utilisées pour la gestion de votre souscription ou de votre don. Elles ne sont pas communiquées à des tiers sans votre accord. Ces données sont conservées uniquement par la Fondation Maison de la Gendarmerie pour la durée de la relation entre le donateur et la Fondation, sans préjudice des délais légaux de prescription. Vous avez un droit d'accès, modification, rectification, portabilité et effacement de vos données. Toute demande doit être adressée au référent à la protection des données personnelles de la Fondation par mail à donneespersonnelles@fondationmg.fr ou par courrier à la Fondation Maison de la Gendarmerie - référent à la protection des données personnelles (cf adresse postale ci-dessous).

POUR LES DEMANDES DE SECOURS AU-DESSUS DE 200 €

MONTANT SOLLICITÉ

€

AUTRES ORGANISMES SOLLICITÉS (À COMPLÉTER LE CAS ÉCHÉANT)

Nom de l'organisme	Montant accordé (en €). Si refus, noter 0.	Date de la décision

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE

OBLIGATOIRES POUR TOUS LES DOSSIERS

- Lettre du demandeur exposant les motifs de la demande de secours et le contexte familial
- Relevé d'identité bancaire
- Fiche budget annexe à la demande de secours
- Exposé social et avis de l'assistante de service social qui accompagne la famille

COMPLÉMENTAIRES POUR LES DEMANDES SUPÉRIEURES À 200 EUROS

- Justificatifs des revenus : copie dernière fiches de solde, salaire, pension, allocation chômage...
- Justificatifs situation familiale : copie livret de famille, jugement de divorce, ordonnance de non conciliation
- Copie du dernier avis d'impôts sur le revenu
- Justificatifs des charges : copies dernière quittance de loyer, contrats de crédits... ou copie de toutes factures liées à la demande de secours

PIÈCES FACULTATIVES

- Toute(s) autre(s) pièce(s) utile(s) à joindre à la présente demande de secours

Attention : aucune pièce ne sera retournée, merci de n'adresser que des copies de vos documents.

DEMANDE, PIÈCES JUSTIFICATIVES ET ANNEXE SONT À ADRESSER :

par voie postale :

FONDATION MAISON DE LA GENDARMERIE

service des prestations sociales

36 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - CS 50001 - 94306 VINCENNES CEDEX

OU

par mail :

cellule.sociale@fondationmg.fr